

Politiques des langues, pratiques langagières et parcours d'intégration des immigrants adultes à la communauté francophone minoritaire d'Ottawa

Monika Jezak

Numéro 46-47, automne 2018, printemps 2019

Immigration en contexte francophone minoritaire : diversité des approches, des parcours et des pratiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1064889ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1064889ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Jezak, M. (2018). Politiques des langues, pratiques langagières et parcours d'intégration des immigrants adultes à la communauté francophone minoritaire d'Ottawa. *Francophonies d'Amérique*, (46-47), 97-125.
<https://doi.org/10.7202/1064889ar>

Résumé de l'article

L'article présente une étude réalisée à Ottawa auprès d'une cinquantaine d'immigrants adultes récemment arrivés qui fréquentent des cours de français pour l'insertion sociale et professionnelle. D'une part, cette recherche visait à tracer le profil et les pratiques langagières de ces immigrants, leurs attitudes et motivations par rapport à la langue et à la francophonie locale ainsi que leurs contacts réels avec cette communauté. Nous avons recueilli ces données à l'aide d'un questionnaire. D'autre part, nous avons effectué une analyse documentaire des politiques d'intégration aux communautés francophones minoritaires dans le but de mettre en lumière les incidences jumelées des facteurs langagiers et d'actuelles politiques linguistiques sur les trajectoires d'intégration de notre population cible. L'étude permet de conclure sur des divergences entre les résultats escomptés des politiques et la réalité d'intégration dans un environnement linguistiquement complexe.

Politiques des langues, pratiques langagières et parcours d'intégration des immigrants adultes à la communauté francophone minoritaire d'Ottawa

Monika Jezak
Université d'Ottawa

DE NOMBREUX ACTEURS GOUVERNEMENTAUX, ceux de la société civile et des chercheurs s'entendent pour dire que la maîtrise du français est un facteur important pour l'intégration et la rétention des immigrants adultes¹ au sein des communautés francophones en situation minoritaire (Belkhodja, 2008; Chong, 2015; Fraser et Boileau, 2014; Gallant, 2010; Canada. Ministère du Patrimoine canadien, 2013; Thomassin, 2007). Toutefois, s'il semble raisonnable que la langue joue un rôle dans l'intégration à la francophonie canadienne minoritaire, peu de chercheurs ont étudié ce facteur de façon explicite, et ceux qui l'ont fait soutiennent que ses influences sont complexes (voir, par exemple, les travaux de l'équipe d'Annette Boudreau au Centre de recherche en linguistique appliquée de l'Université de Moncton). À ce titre, Isabelle Violette (2008 : 83) constate :

D'emblée, il est intéressant de souligner que, bien qu'implicite à toutes les interrogations concernant l'immigration francophone, la question linguistique n'est pour ainsi dire jamais traitée de front, c'est-à-dire dans sa réalité quotidienne. [Et pourtant,] la langue est un phénomène résolument social lié à la construction identitaire des groupes; les enjeux qui s'y rattachent ne sont donc pas uniquement de dimension communicationnelle (Gumperz, 1989). La discipline de la sociolinguistique étudie les rapports entre langue et société en s'attachant particulièrement aux liens entre les représentations (attitudes) et les pratiques linguistiques (Calvet, 2002; Blanchet, 2000). Ainsi, au-delà de la nécessaire intercompréhension entre groupes qui cohabitent un même territoire, il existe une panoplie de pratiques linguistiques hétérogènes servant

¹ Selon le domaine dans lequel on situe le discours sur l'immigration, la définition du concept d'*immigrant* varie. Pour les besoins de cet article, nous adhérons à son acception démographique première (retenue par exemple par Statistique Canada) : un résident permanent ou citoyen canadien âgé de 16 ans ou plus, né à l'extérieur du Canada.

à marquer entre autres choses l'appartenance ou non à une communauté. Il ne s'agit [...] pas de réduire la problématique de l'immigration francophone à des questions de langue [...] mais, à notre avis, on ne peut envisager l'immigration francophone sans tenir compte de la situation sociolinguistique qui la sous-tend, sinon on discute d'immigration, certes, mais sans fondement linguistique. L'expression « immigration francophone » sous-entend l'intégration d'immigrants d'expression française à une communauté francophone qui leur permet de vivre en français. Or, cette notion de « vivre en français » est l'enjeu même des francophones en milieu minoritaire.

Souscrivant pleinement à cette interprétation des enjeux linguistiques dans le parcours d'intégration à la francophonie canadienne minoritaire, l'article présente les résultats d'une étude réalisée à Ottawa auprès d'une cinquantaine d'immigrants adultes récemment arrivés qui fréquentent des cours de français pour l'insertion sociale et professionnelle. Inscrits à ces cours de français de niveau avancé, ces immigrants sont des bénéficiaires des politiques d'aide à l'établissement au sein des communautés francophones minoritaires. Ils sont également susceptibles de « vivre en français » et peuvent potentiellement renflouer la communauté francophone d'Ottawa.

Notre recherche visait, d'une part, à tracer le profil et les pratiques langagières de ces immigrants récents, leurs attitudes et motivations par rapport à la langue et à la francophonie locale ainsi que leurs contacts réels avec cette communauté. Nous avons recueilli ces données à l'aide d'un questionnaire inclus en annexe de cet article. D'autre part, nous avons effectué une analyse documentaire des politiques d'intégration aux communautés francophones minoritaires dans le but de mettre en lumière les incidences jumelées des facteurs langagiers et d'actuelles politiques linguistiques sur les trajectoires d'intégration des immigrants récents d'expression française.

Dans la première partie de l'article, nous problématisons ce projet. Nous présentons brièvement les deux versants d'intégration aux communautés francophones minoritaires : l'immigration et les communautés d'accueil. Ensuite, en nous appuyant sur des recherches récentes, nous esquissons l'intérêt que pourrait avoir la sociolinguistique (lorsqu'elle est jumelée à l'étude des politiques linguistiques) pour l'examen des parcours d'intégration. Dans la deuxième partie de l'article, pour mieux comprendre les dynamiques qui se jouent à Ottawa entre les immigrants et la communauté d'accueil, nous présentons le profil démolinguistique de la population et les structures de gouvernance relatives à la

communauté francophone d'accueil et à l'immigration francophone. Afin de contextualiser les résultats du questionnaire qui est au cœur de notre recherche, la troisième partie de l'article présente un examen critique des politiques, principalement fédérales, qui visent l'intégration de ces immigrants. Cet examen fait ressortir une vision politique qui homogénéise le processus d'intégration. Nous en questionnons le réalisme face à l'hétérogénéité des communautés francophones et à la multitude des parcours d'intégration envisageables. La quatrième partie de l'article a pour objet les résultats du questionnaire et permet de conclure sur des divergences entre les résultats escomptés des politiques et la réalité d'intégration dans un environnement linguistiquement complexe.

Profil démolinguistique du Canada et éléments de problématique

Immigration : enjeux de la diversité linguistique

Au Canada, le taux d'immigration par habitant est un des plus élevés au monde et les nouveaux arrivants ont toujours contribué de façon significative à la construction économique, politique et sociale du pays. À l'heure actuelle, l'immigration est le principal moteur de croissance démographique et économique, et cette tendance est appelée à se maintenir à travers le pays ou même à s'accroître dans le futur (Bonhert, Chagnon et Dion, 2015 ; Martel, 2015). Depuis le *Règlement sur l'immigration* (Canada. Parlement, 1967), on utilise notamment la scolarité, l'employabilité et la connaissance des langues officielles comme critères d'admission au pays. Grâce à cette politique, les barrières ethniques et raciales de sélection des immigrants ont été réduites et les nouveaux venus ont rejoint les communautés culturelles de plus en plus variées (Boyd et Vickers, 2000 ; Li, 2000).

L'intégration et l'adaptation des immigrants à la société d'accueil passent par la maîtrise des langues officielles. Or, suite au *Règlement sur l'immigration*, on observe au Canada la présence accrue de locuteurs de langues maternelles autres que le français ou l'anglais. Depuis le début des années 1900, la proportion de la population canadienne allophone² est

² Le terme « allophone » désigne dans cet article les locuteurs de langue maternelle autre que le français, l'anglais ou une des langues autochtones.

passée de 7 % à presque 20 % (Lachapelle et Lepage, 2011). Ainsi, l'étude d'Éric Caron-Malenfant *et al.* révèle que « les personnes n'ayant comme langue maternelle ni le français ni l'anglais représentaient moins de 10 % de la population du Canada en 1981. Cette proportion a augmenté à 20 % en 2006 et les projections indiquent qu'elle pourrait atteindre entre 29 % et 32 % en 2031 » (2010 : 1). De même, selon le Recensement de la population de 2016, « le nombre de personnes ayant déclaré une langue maternelle immigrante est passé de 6 838 715 en 2011 à 7 749 115 en 2016. Il s'agit d'une augmentation de 910 400 personnes, ce qui équivaut à une croissance de 13,3 %. » (Statistique Canada, 2017a). Plus particulièrement, entre 2006 et 2011, presque 1,3 million d'immigrants, dont 77 % possédaient une langue maternelle autre que l'anglais ou le français, sont arrivés au Canada. Lors du Recensement 2011, 58 % des citoyens et résidents du Canada ont déclaré avoir l'anglais comme langue maternelle (environ 19 millions), 22 % ont déclaré le français (environ 7 millions), moins de 1 % (213 500) une langue maternelle autochtone et presque 20 % ont déclaré parler une autre langue maternelle (environ 6,5 millions). La population de langue maternelle française résidait en grande partie au Québec où elle constitue le groupe linguistique majoritaire (environ 6 millions). Finalement, la presque totalité des nouveaux arrivants choisissaient de s'intégrer au Canada en anglais.

*Communautés francophones en situation minoritaire :
enjeux d'intégration d'immigrants*

Comme le montrent les statistiques, seulement un peu plus d'un million de locuteurs de langue maternelle française résident à l'extérieur du Québec. Ils sont répartis à travers le reste des provinces canadiennes où ils constituent les communautés linguistiques minoritaires. De plus, une certaine proportion de cette population n'utilise plus le français au quotidien. Ainsi, selon le Recensement de 2016 (Statistique Canada, 2017b), « dans l'ensemble du Canada, on observe une baisse du nombre et de la proportion de Canadiens ayant déclaré parler uniquement le français à la maison ; le français est de plus en plus parlé conjointement avec une autre langue ».

L'attrait et l'intégration des nouveaux arrivants au sein des communautés francophones en situation minoritaire sont donc essentiels pour assurer ne serait-ce que le maintien du poids démographique de

ces communautés et pour faire profiter la francophonie canadienne des bénéfices socioéconomiques de l'immigration. En effet, la démographie constituerait « l'un des facteurs les plus importants de la vitalité communautaire en milieu minoritaire. Le nombre de personnes appartenant au groupe influence directement sa capacité de se doter d'un éventail d'organisations » (Langlois et Gilbert, 2008 : 69). Face à cette réalité, un rapport récent de Graham Fraser et François Boileau confirme des tendances inquiétantes :

Les communautés francophones non seulement connaissent des baisses marquées de natalité et des taux accrus de vieillissement, mais encore sont touchées par des questions de transferts linguistiques et de transmission intergénérationnelle de la langue vers l'anglais, ce qui avec le temps influe sur leur vitalité sur le plan démographique. L'immigration représente donc une condition essentielle à leur essor. Or, dans l'ensemble, les communautés francophones [...] ont peu bénéficié de l'apport démographique de l'immigration internationale en raison de la forte propension de ces immigrants à s'intégrer aux communautés majoritaires d'expression anglaise (2014 : 8).

*Intersections entre la francophonie et l'immigration :
ce qu'en dit (et n'en dit pas) la recherche*

Un très important nombre de publications de recherche sur l'immigration francophone sont parues dans la dernière décennie. Parmi celles-ci, les études statistiques, les études d'impact structurel de l'immigration sur les communautés francophones minoritaires et les études portant sur le vécu des immigrants qui rejoignent ces communautés.

Comme le constate Pierre Corbeil : « Le Canada est l'un des rares pays du monde à recueillir de l'information sur chacun des "domaines" recommandés par les Nations Unies : la langue maternelle, la langue principale, les langues parlées à la maison ou au travail et la connaissance des langues » (2014 : 3). En effet, grâce aux recensements et aux autres enquêtes statistiques exhaustives, à l'heure actuelle, on dispose d'un bon nombre de données et d'analyses qui permettent de peindre le portrait des populations susceptibles de s'intégrer aux communautés francophones hors Québec : les immigrants ayant comme langue maternelle le français, ceux ayant comme première langue officielle le français et ceux ayant comme langues officielles le français et l'anglais. Nous disposons d'analyses concernant la situation au Canada en général (Corbeil, Grenier et Lafrenière, 2006 ; Houle, Pereira et Corbeil, 2014) et à Ottawa en

particulier (Bisson, Ahouansou et Draper, 2009; Commissariat aux langues officielles, 2015; Conseil de planification sociale d'Ottawa, 2010). Ces études permettent d'évaluer le poids démographique et la répartition géographique de ces populations, leurs profils sociodémographiques (origines ethniques, sexe, âge, langues maternelles, éducation et diplômes, emploi), les comportements langagiers à la maison et au travail, la perception des habiletés langagières, les mécanismes de transmission linguistique intergénérationnelle, etc. Néanmoins, bien qu'utiles pour contextualiser la recherche, ces statistiques n'éclairent pas l'impact des facteurs langagiers sur les trajectoires d'intégration.

Un bon nombre d'études récentes se sont intéressées à l'impact de l'immigration sur les collectivités francophones (par exemple, Gallant et Belkhodja, 2005). Parmi ces études, celle de Diane Farmer (2008) recense et analyse des écrits sur l'immigration publiés entre 1991 et 2007 par ou pour le compte de la Fédération des communautés francophones et acadienne. Cette recherche trace l'évolution du cadre législatif d'immigration au sein des francophonies minoritaires qui aboutit à la phase stratégique d'organisation et rationalisation du secteur d'immigration. L'auteure fait également état d'une tension entre deux logiques argumentaires autour de la transformation interculturelle de la francophonie canadienne. D'une part, les francophones minoritaires voient l'immigration comme réponse au faible poids démographique et condition nécessaire au renouvellement des communautés. D'autre part, ils la perçoivent comme menace à l'identité canadienne-française des communautés établies.

Finalement, plusieurs recherches ethnographiques, surtout de type études de cas, portent sur le vécu des immigrants ainsi que sur les transformations des communautés francophones minoritaires qui les accueillent. Ces projets, cités entre autres dans des recueils de Belkhodja (2008), Gallant (2010) et Tomassin (2007) et présentés ces dernières années à des colloques tels que les *Journées de réflexion sur l'immigration francophone*, ont été menés à travers le Canada, en milieu urbain et rural, et adoptent la perspective des sciences politiques, de la sociologie, de l'éducation ou de la géographie pour analyser différents aspects du parcours migratoire.

Ce qu'on remarque toutefois, c'est relativement peu d'intérêt de la part des chercheurs pour les réalités linguistiques d'immigration francophone. Et pourtant, les pratiques langagières se rattachent directement à l'inté-

gration réussie. On peut se questionner, par exemple : Les immigrants d'expression française ont-ils des compétences langagières suffisantes pour « vivre en français » ? Comment les immigrants se positionnent-ils au regard des rapports de force entre le français minoritaire et l'anglais majoritaire (dont ils ont besoin pour fonctionner au quotidien dans leur communauté) ? Quelles sont les motivations pour « vivre en français », malgré la double minorisation et un accès plus restreint aux services que ce choix occasionne ?, etc. Notre étude vise à élucider certaines de ces questions, mais avant d'en présenter les résultats, il convient d'apporter des précisions au sujet de notre terrain de recherche : la ville d'Ottawa.

Ottawa : le microcosme emblématique du Canada

Situation démolinguistique

La situation démolinguistique d'Ottawa présente certaines similitudes, mais aussi des particularités par rapport à l'ensemble du Canada. La capitale nationale est en expansion démographique. Selon une étude du Commissariat aux langues officielles (2015), en 30 ans (1981-2011), le nombre de ses habitants a augmenté de 50 %, passant d'environ 542 000 à 867 090. La population immigrante est actuellement constituée de presque 200 000 personnes représentant, à l'instar du reste du Canada, une grande variété de pays et de langues d'origine. Au Recensement de 2011, la population de langue maternelle anglaise à Ottawa constituait 63,7 %, la population de langue maternelle française, 15 %, la population autochtone représentait 1,6 % de la population totale et la population allophone, 21,3 %. Comme pour le reste du Canada, on y observait la diminution progressive du nombre d'anglophones et de francophones au profit de la population allophone, qui est passée de 10,5 % (57 115 personnes) en 1981 à 21,3 % (185 662 personnes) en 2011 (Commissariat aux langues officielles, 2015 : 3).

Pour ce qui est des particularités, le bilinguisme *de facto* est très présent à Ottawa dans la mesure où elle accueille le gouvernement fédéral, le plus important employeur de la région. Elle fait également partie de la « région de la capitale nationale » qui s'étend des deux côtés de la rivière des Outaouais : la rive ontarienne à prédominance anglophone et la rive québécoise à prédominance francophone. Les différents groupes linguistiques canadiens s'y côtoient : les francophones

(ontariens) minoritaires et (québécois) majoritaires, les anglophones (ontariens) majoritaires et (québécois) minoritaires et les immigrants en voie d'intégration en anglais ou en français, en situation minoritaire ou majoritaire. Ainsi, la population de la région a le libre choix d'accéder aux ressources publiques, culturelles et commerciales des deux rives et de vivre au quotidien en français et en anglais (Gilbert et Brosseau, 2011). Selon Anne Gilbert et Louisa Veronis, « [l]a région constitue en effet un milieu unique au plan linguistique : le fait français a des racines solides de part et d'autre de la frontière; en même temps, le bilinguisme, et à travers lui, l'accès à l'espace canadien et nord-américain, y est fortement valorisé » (2010 : 38).

Dans ce contexte de va-et-vient linguistique, plus de 38 % de la population d'Ottawa se dit bilingue, et cette proportion est en hausse constante. De la même façon, un quart d'immigrants allophones résidant à Ottawa déclarent pouvoir communiquer aisément en anglais et en français, en plus d'une ou de plusieurs langues qu'ils possédaient déjà avant leur arrivée au Canada, témoignant ainsi du multilinguisme de cette population.

Finalement, même si comme partout ailleurs au Canada, le nombre de ceux qui déclarent le français comme première langue officielle parlée³ diminue, contrairement à plusieurs autres régions, la population francophone ou francophile immigrante affiche à Ottawa un bon dynamisme démographique. À ce titre, une étude menée par Statistique Canada permet de constater que, lors du Recensement 2011, « à l'extérieur du Québec, les trois agglomérations urbaines où l'on retrouvait les plus fortes populations d'immigrants de langue française sont, dans l'ordre, Toronto, Ottawa et Vancouver » (Houle, Pereira et Corbeil, 2014 : 19).

Gouvernance francophone

Le réseau de gouvernance à Ottawa reflète à la fois le caractère bilingue de la ville, une forte présence francophone et une présence de l'immigration francophone. Selon le portail de la Ville d'Ottawa, celle-ci possède une

³ Première langue officielle parlée de la personne (PLOP) désigne la langue officielle (le français ou l'anglais) que les citoyens et résidents canadiens privilégient pour fonctionner dans la société (interaction avec des structures gouvernementales, éducation, vie sociale, etc.). Pour les immigrants, il s'agit de la langue d'usage prioritaire hors du milieu familial ou de la communauté culturelle. Ce concept est utilisé comme variable dans les enquêtes de Statistique Canada.

communauté de 143 220 personnes qui ont le français comme première langue officielle⁴. Cette communauté est dotée de plusieurs institutions établies de longue date, telles que deux conseils scolaires (public et catholique), totalisant 42 écoles primaires et 13 écoles secondaires, un collège (la Cité collégiale) et l'hôpital francophone Montfort, bénéficiant depuis 2002 de la protection par la *Loi sur les services en français de l'Ontario*. Également, un grand nombre de services de santé, de services sociaux, financiers, communautaires et administratifs sont désignés partiellement francophones. De même, Ottawa offre à sa population de langue française des médias (deux journaux, une chaîne de télévision et des stations de radio) et un éventail intéressant d'activités culturelles : quatre compagnies de théâtre professionnelles et le Théâtre français du Centre national des Arts ainsi que plusieurs théâtres communautaires et scolaires ; des centres communautaires ; cinq maisons d'édition ; des festivals et événements culturels, dont le Festival franco-ontarien qui, trois jours par an, réunit « spectacles, animation, kiosques, et plus encore⁵ ». Finalement, le site web même de la Ville d'Ottawa, où on peut trouver de l'information pertinente pour « vivre en français », est un site bilingue.

Outre ces organismes et initiatives institutionnalisées permettant de « vivre en français », la vitalité de la francophonie d'Ottawa se traduit par des manifestations plus spontanées, provenant de la société civile, par exemple le mouvement *Je rêve Ottawa*⁶. Ces États généraux de la francophonie d'Ottawa se sont donné pour mandat de réfléchir et de décider collectivement de l'avenir de la communauté au sein de la ville : améliorer l'offre de services, la qualité des traductions, la politique d'affichage, la toponymie et la politique d'embauche et sensibiliser la ville, mais aussi le secteur privé, à la valeur ajoutée que représente le bilinguisme.

Pour sa part, la gouvernance des communautés francophones immigrantes se fait relativement discrète comparativement à celle des francophones établis. Pour ce qui est de la ville, selon Caroline Andrew, cette gouvernance se situe à la croisée de la politique municipale de l'immigration et de celle des services en français. Dans ce contexte :

⁴ *Vivre* (15 décembre 2017). Sur le site *Ville d'Ottawa*, [<https://ottawa.ca/fr/residents/des-immigrants/vivre>] (15 décembre 2017).

⁵ Voir à ce sujet la sous-section « Les arts et la culture gages de dynamisme! » du site web mentionné dans la note précédente.

⁶ *Je rêve Ottawa* [site web] ([s. d.]). [<http://www.jereveottawa.ca/fr/>] (15 décembre 2017)

Le dossier des services en français et le dossier de l'immigration ne se rejoignent que périodiquement, en raison de la structure en place : les Services en français relèvent de la Direction du greffe tandis que l'immigration relève des Services communautaires et de protection. Mais, plus spécifiquement, il s'agit d'une question de coordination horizontale, un défi considérable et un point chaud pour toutes les structures administratives de notre société (Andrew, 2008 : 66).

Sur le plan de la représentation des communautés francophones immigrantes, le Comité local du Réseau de soutien à l'immigration de l'Est de l'Ontario, créé en 2007, concerta des organismes tels que l'Association des communautés francophones d'Ottawa, le Centre des services communautaires de Vanier, le Conseil de la coopération de l'Ontario, le Conseil économique et social d'Ottawa-Carleton, le Réseau de services de santé en français de l'Est de l'Ontario et Santé publique d'Ottawa, certains services au YMCA-YWCA et à la Ville d'Ottawa et des services éducatifs (conseils scolaires et centres d'apprentissage pour adultes⁷). Ce qui est moins clair, c'est la stratégie d'intégration proposée par le Réseau, et surtout, le degré d'engagement réel des différentes communautés culturelles francophones qui sont souvent nouvellement installées dans la région et dotées de ressources limitées. Or, selon Andrew (2008 : 65), la stratégie de promotion de l'immigration francophone se doit d'impliquer tous les acteurs concernés : les différents paliers de gouvernement, les communautés d'accueil, les communautés immigrantes, les institutions de la société civile, etc.

Ainsi, la relative fragilité de la gouvernance des collectivités francophones immigrantes à Ottawa est susceptible de porter préjudice à leur intégration aux communautés établies. Dans ce contexte, il y a donc lieu de se demander dans quelle mesure l'encadrement politique en place favorise l'émancipation et le renforcement du pouvoir décisionnel de ces collectivités. Nous traitons cette question dans la section suivante de l'article.

⁷ *Réseau de soutien à l'immigration francophone de l'est de l'Ontario (RSIFEO)* [site web] ([s. d.]). [<http://rsifeo.org>] (15 décembre 2017)

Modèle canadien de politiques d'intégration d'immigrants au sein des communautés en situation minoritaire

Fondements

Une des caractéristiques saillantes du système fédéral canadien est *la responsabilité de décisions partagée et négociée* entre divers paliers du gouvernement, autant à la verticale (paliers fédéral, provincial et local) qu'à l'horizontale (entre différents ministères au niveau fédéral et provincial; entre divers organismes au niveau local). Par exemple, l'éducation dans les langues officielles est principalement la responsabilité des ministères d'éducation provinciaux, mais le gouvernement fédéral finance certaines initiatives par l'intermédiaire du ministère du Patrimoine canadien, et un bon nombre de décisions relatives à la livraison de programmes sont déléguées aux conseils scolaires locaux. Ce modèle de gestion, que certains auteurs qualifient de « prise de décisions diffuse », tout en permettant la négociation de compromis et le dialogue démocratique typiques des politiques canadiennes, rend difficile d'identifier qui – et de quelle façon – instaure, approuve, finance et met en œuvre les politiques (Cardinal, 2015; Churchill, 2011; Weiss, 1982). Comment ce modèle se traduit-il dans le cas des politiques d'intégration d'immigrants au sein des communautés francophones minoritaires hors Québec?

Le fondement politico-légal de la gestion de l'immigration au sein des communautés francophones minoritaires se situe à l'intersection de deux conceptualisations distinctes (Jezak et Piccardo, 2017). D'une part, la législation linguistique qui découle de la *Loi sur les langues officielles* et de la *Loi constitutionnelle* (notamment de sa 1^{re} partie, la *Charte canadienne des droits et libertés*) s'adresse à la population canadienne francophone et anglophone. Les problématiques linguistiques prioritaires pour ces populations sont la promotion du français, entre autres par le biais de l'éducation, et l'épanouissement des communautés en situation minoritaire. La mise en pratique de cette législation se fait principalement au niveau fédéral grâce aux programmes du ministère du Patrimoine canadien (PC) et de divers organismes, tels que le Commissariat aux langues officielles (CLO). Dans l'esprit de la prise de décisions diffuse, les gouvernements provinciaux et locaux contribuent de façon significative à la mise en œuvre de ces politiques, par exemple, à travers les systèmes d'éducation provinciaux.

D'autre part, les nouveaux arrivants, qu'ils soient anglophones, francophones ou allophones, sont soumis (durant leurs premières années au Canada) aux politiques d'immigration, d'établissement et de citoyenneté. C'est précisément cette population que l'on souhaite actuellement encourager à s'installer dans les communautés francophones minoritaires. En effet, depuis 2001, la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (Canada. Parlement, 2001) stipule à l'alinéa 3 (1) b.1) de *favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada*. Bien sûr, les immigrants de langue maternelle française sont visés prioritairement, mais puisque leurs nombres à l'extérieur du Québec ne sont pas élevés, on encourage également les immigrants d'expression française qui pourraient choisir le français comme première langue officielle de par leur éducation antérieure en français, un séjour prolongé dans un pays où la langue officielle était le français, ou simplement, de par leurs affinités culturelles déclarées avec la langue et les cultures francophones.

Les questions linguistiques, notamment celles relatives à la maîtrise du français par les nouveaux immigrants adultes, relèvent du ministère fédéral de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) ainsi que de ses homologues provinciaux et, à un certain degré, des organismes communautaires. Le cadre politique géré par l'IRCC est toutefois principalement de nature sociale (considérations économiques de l'immigration, citoyenneté, etc.) et offre une place restreinte aux enjeux linguistiques. Face aux nouvelles réalités et aux nouveaux besoins dont nous avons discuté dans la première partie de cet article, cette contrainte du système politico-légal a été récemment surmontée par de nouveaux actes de loi que certains auteurs appellent les législations et politiques linguistiques de « nouvelle génération » (Cardinal, Gaspard et Léger, 2015). Nous les présentons dans la suite de cet exposé.

Nouvelles législations

En effet, depuis une quinzaine d'années, le gouvernement canadien produit des législations qui lui permettent de mettre de l'avant les nouveaux agendas politiques et d'octroyer des fonds substantiels dans le but d'encourager les immigrants récents à s'installer au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Il s'agit par exemple du *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire* (Canada. Ministère de Citoyenneté

et Immigration, 2003), du *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire* (Canada. Ministère de Citoyenneté et Immigration, 2006), du *Plan d'action 2009-2013 : Mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles* (Canada. Ministère de Citoyenneté et Immigration, 2009). L'objectif de ces politiques est de sensibiliser les intervenants en immigration à cette nouvelle problématique et d'établir des liens durables entre les instances qui n'avaient pas à interagir dans le cadre de l'aménagement linguistique canadien traditionnel : l'IRCC, le PC et différents organismes représentant les communautés francophones en situation minoritaire.

Depuis les années 2008-2009, la langue est explicitement reconnue dans les énoncés de politiques d'immigration comme facteur d'intégration. Autant l'IRCC (*Plan d'action 2009-2013*) que le PC (*Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013*) ont été dotés de nouvelles mesures législatives ainsi que de fonds destinés expressément aux immigrants désirant s'installer au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Plus particulièrement, la *Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013* (Canada. Ministère du Patrimoine canadien, 2008) fait de l'immigration un des secteurs prioritaires de la politique linguistique. Elle vise à faciliter l'accès à des services en français adaptés aux besoins des immigrants et encourage, elle aussi, les collaborations entre l'IRCC, le PC et le milieu associatif francophone. C'est grâce à la mobilisation simultanée de ces diverses instances qu'un investissement de 1,1 milliard de dollars entre 2008 et 2013 a financé 32 programmes et a permis, par exemple, de créer à travers le Canada plus de 170 nouveaux points de service pour les immigrants d'expression française (Canada. Ministère du Patrimoine canadien, 2013 : 1).

Pour sa part, la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés* (Canada. Ministère du Patrimoine canadien, 2008), élaborée suite à une consultation pancanadienne parmi les plus importantes jamais organisées sur les langues officielles, affirme que l'immigration continue d'être un des secteurs prioritaires des politiques linguistiques. Dans l'esprit de collaboration interministérielle, c'est le PC qui encadre dorénavant les politiques d'immigration relatives à l'établissement dans les communautés francophones minoritaires. Tel que le constatent Cardinal, Gaspard et Léger (2015), le point focal de la *Feuille de route 2013-2018* est la valeur unificatrice des deux langues

officielles et la valeur économique de l'immigration d'expression française (« avantage concurrentiel du Canada tant à l'échelle nationale qu'internationale » (Canada. Ministère du Patrimoine canadien, 2013 : 1). Concrètement, cette nouvelle politique se traduit en un investissement de 149,5 millions de dollars dans les programmes de langues officielles à l'intention des immigrants « parce que la maîtrise d'au moins une des deux langues officielles est indispensable à leur intégration sociale, culturelle et économique » (Canada. Ministère du Patrimoine canadien, 2013 : 10). Pour ce qui est des communautés francophones minoritaires, l'élargissement du mandat du programme Destination Canada vise à favoriser l'immigration économique de langue française. Finalement, « les réseaux d'immigration francophone (RIF) seront utilisés pour mobiliser des intervenants locaux afin qu'ils répondent aux questions concernant l'immigration et l'intégration au sein de leur collectivité », entre autres, l'accès au marché du travail (Canada. Ministère du Patrimoine canadien, 2013 : 11).

L'examen des politiques montre une volonté d'appuyer l'immigration aux communautés francophones minoritaires. Cette volonté est secondée par des investissements concrets et souhaitables, tels que le programme Destination Canada, le financement des RIF ou les programmes de français pour immigrants adultes. Toutefois, ce qui ressort également de cet examen, c'est une vision unidirectionnelle/descendante et linéaire du processus d'intégration. Nous développons ce point dans les paragraphes qui suivent.

Tout d'abord, le discours politique canadien se focalise sur les droits et les obligations du gouvernement et des communautés francophones, enlevant ainsi les immigrants de l'équilibre du pouvoir. Les *Feuilles de route* illustrent bien ce point. Les différentes instances gouvernementales commandent et détiennent le pouvoir et, en conséquence, assument des responsabilités d'« attirer » les immigrants, de les « aider » et de les « soutenir ». Elles ont aussi des moyens, et en conséquence des responsabilités, d'« investir » et de « fournir » là où on en ressent la nécessité. Les communautés francophones minoritaires sont partiellement reconnues dans le partage de pouvoir parce que l'immigration vient comme une réponse aux « besoins » exprimés par celles-ci et que le gouvernement souhaite les « outiller » pour qu'elles puissent gérer l'arrivée des immigrants. Par contre, il n'y est pas mention d'autonomiser et de responsabiliser les immigrants dans leur propre cheminement d'intégration.

De même, l'immigration est conceptualisée comme une suite d'étapes distinctes qui mèneraient logiquement l'une à l'autre. Premièrement, le recrutement se solderait par l'arrivée d'un certain nombre de nouveaux arrivants au sein des communautés minoritaires. Deuxièmement, l'arrivée des immigrants serait suivie par leur établissement dans la collectivité (chercher un logement, chercher un emploi, se familiariser avec les structures locales). Troisièmement, une fois établis, les immigrants s'intégreraient et utiliseraient des ressources et institutions de la communauté francophone d'accueil. Dans la réalité, on peut questionner le bien-fondé de cette perception de l'immigration : une fois les immigrants recrutés, arriveront-ils réellement dans les communautés minoritaires ? Dans l'affirmative, s'établiront-ils à l'endroit où sont établis les francophones ? Finalement, voudront-ils utiliser les ressources et institutions de la collectivité francophone locale ? Les résultats du questionnaire, présentés dans la section qui suit, apportent, pour la région de la capitale nationale, des éléments de réponse à ces questions.

Pratiques langagières et parcours d'intégration d'immigrants d'expression française à Ottawa : principaux résultats du questionnaire

Afin de tracer les pratiques langagières et les parcours d'intégration d'immigrants d'expression française à Ottawa, nous avons envoyé un questionnaire anonyme à 51 adultes suivant des cours de français pour des besoins d'insertion sociale et professionnelle. En voici quelques résultats saillants.

Profil démolinguistique

Notre échantillon comportait un nombre presque égal de femmes et d'hommes âgés entre 20 et 65 ans, avec une forte concentration dans la tranche 30-50 (34/51), ce qui est tributaire de préférences politiques en matière d'immigration. Il s'agissait d'immigrants récents : 32 répondants résidaient au Canada depuis moins d'un an. Par ailleurs, il s'agissait d'une population scolarisée, la grande majorité des répondants détenant un diplôme d'études postsecondaires (43/51). Ces personnes, qui ont exercé majoritairement des professions qualifiées dans leurs pays d'origine, n'ont pas, pour la plupart d'entre elles, trouvé d'emploi au Canada, ou encore, occupaient des postes demandant peu de qualifications.

Sur le plan linguistique, il s'agissait d'une population francophone ou francophile. Même si 23 langues maternelles différentes ont été déclarées pour ce groupe, 11 répondants avaient le français comme langue maternelle, 14, le créole haïtien et 36 provenaient de pays où le français est la langue ou une des langues officielles. De la même façon, 43 répondants ont effectué leur scolarité en français dans leur pays d'origine (en Afrique francophone et au Maghreb).

Pratiques langagières en français, perception des compétences langagières et motivations pour perfectionner le français

Même si la tendance de vivre en deux langues était assez forte (par exemple, en français et en anglais, en français et en créole, en français et en arabe), tel que le montre le tableau 1, la majorité de nos répondants ont déclaré utiliser le plus souvent le français dans les échanges professionnels, sociaux et en famille (socialiser, regarder la télévision, lire, consulter les pages web, etc.).

Tableau 1
Utilisation du français, de l'anglais et d'autres langues

Langue utilisée	Au travail	En famille	Dans des contextes sociaux
Français	24	36	42
Anglais	13	13	32
Autre	0	9	7
Sans réponse	23	2	0

De même, ces immigrants considèrent majoritairement avoir un bon ou très bon niveau de français (tableau 2), alors que 36 répondants déclarent leur niveau d'anglais « fonctionnel » ou « faible ».

Tableau 2
Auto-évaluation des compétences en français

	Niveau très bon	Niveau fonctionnel	Niveau faible
Écouter	36	14	1
Parler	33	17	1
Lire	40	10	1
Écrire	31	19	1

Finalement, les immigrants semblent être motivés à vivre en français à Ottawa. Les répondants ont évoqué favoriser le français pour des raisons d'intégration (vivre en français dans un environnement bilingue, créer un réseau social francophone), pour des raisons économiques (trouver un emploi dans le réseau francophone, ou encore un emploi bilingue) et pour des raisons personnelles (se sentir des affinités avec la langue, aider leurs enfants à l'école, connaître une nouvelle culture francophone).

Contacts avec la communauté francophone d'Ottawa

Toutefois, en dépit d'une apparente bonne maîtrise du français, de la vie sociale et familiale menée en français ainsi que de bonnes motivations d'intégration en français, le questionnaire montre que, outre les services sociaux (notamment les écoles et l'hôpital francophone, voir tableau 3), les nouveaux arrivants présentent peu d'intérêt pour les institutions, les organismes et les manifestations culturelles du réseau francophone établi d'Ottawa, et ceci, même en ce qui concerne les services d'aide à l'établissement. Pour une dizaine de services d'aide à l'établissement que nous avons proposés dans le questionnaire, seuls trois ont été reconnus par dix des répondants.

Tableau 3
Réponses à la question *Quels organismes, services et activités francophones connaissez-vous et utilisez-vous à Ottawa?*

Organisme, service ou activité francophone	J'ai été en contact avec cet organisme/ service/ activité	Je sais qu'il existe, mais je n'ai pas été en contact avec cet organisme/ service/ activité	Je ne connais pas l'existence de cet organisme/ service/ activité	Aucune réponse
École francophone	29	10	1	11
Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)	1	12	11	27
Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO)	1	4	19	27
Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO)	0	7	18	26
Caisses populaires Desjardins de la région d'Ottawa	1	10	14	26
Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)	0	6	17	28
Hôpital Montfort	11	24	4	12
Le Patro d'Ottawa	2	4	22	23
Festival franco-ontarien	2	9	16	24
Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques	2	6	22	21
Autres (précisez lesquels) :				
Bibliothèque publique d'Ottawa	1			
Cité collégiale	3			
Hôtel de ville d'Ottawa	1			
Banque alimentaire	5			

Pistes de réflexion en guise de conclusion

Dans la quatrième partie du présent article, nous avons rendu compte des résultats d'un questionnaire diffusé auprès de 51 immigrants adultes qui fréquentent à Ottawa des cours de français pour l'insertion sociale et professionnelle. Lorsque jumelés à l'examen des politiques linguistiques (troisième partie de cet article) et à celui des structures de gouvernance francophone à Ottawa (deuxième partie de cet article), ces résultats révèlent deux tendances. Tout d'abord, on constate un certain succès des politiques sur le plan langagier : les immigrants désireux de « vivre en français » ont été effectivement recrutés et partagent le territoire avec la communauté francophone minoritaire. Il semble qu'ils envoient leurs enfants à l'école de langue française et utilisent les services de santé.

En même temps, notre étude, bien que centrée uniquement sur Ottawa, semble corroborer les résultats inquiétants des études statistiques (Bisson *et al.*, 2009; Conseil de planification sociale d'Ottawa, 2010) et ceux d'une recherche menée récemment en géographie (Gilbert *et al.*, 2014) : les nouveaux arrivants à Ottawa qui possèdent une compétence langagière relativement bonne et qui « vivent en français » dans la sphère privée (famille, amis, médias) ne sont pas très présents dans les espaces publics francophones. Pour citer les travaux de Gilbert et Veronis (2010 : 40) portant sur l'ensemble de la région d'Ottawa-Gatineau, « Gatineau et sa francité mettraient dans l'ombre la communauté franco-ontarienne d'Ottawa, à peine présente dans le discours. Ottawa représente pour les immigrants francophones l'ouverture vers l'anglais, le Canada, l'Amérique. Il y a visiblement un immense travail d'intégration à faire de la part des organismes de la francophonie ».

À ce titre, parmi les pistes de réflexion qui se dégagent de nos données, nous aimerions en proposer une en particulier. Notre recherche suggère que le discours des politiques d'immigration et des structures de gouvernance à Ottawa, homogénéisant et axé sur une vision linéaire de l'immigration, s'avère efficace pour le recrutement et l'établissement, mais ne produit pas les résultats escomptés à l'étape de l'intégration. Nos répondants, tout comme ceux interviewés par Gilbert *et al.* (2014) à Ottawa et à Gatineau, sont des adultes à part entière, avec leurs projets personnels et professionnels, et leurs défis. À défaut d'être considérés comme des partenaires égaux au sein de la francophonie établie d'Ottawa, ils se tournent vers des scénarios d'intégration qui répondent mieux à

leurs aspirations. Par exemple, ils ne s'établissent pas nécessairement dans les quartiers traditionnellement francophones, et parfois même forment leurs propres enclaves. Aussi, même s'il semble qu'ils scolarisent leurs enfants en français à Ottawa, ils utilisent des services francophones de la rive québécoise, où il y a plus de choix. Ils se tournent néanmoins volontiers vers la recherche d'emplois francophones ou bilingues, à l'instar des répondants de notre questionnaire.

Une solution à cette situation – qui constitue, comme le formule Carsten Quell (2008 : 7), « une occasion ratée pour les communautés francophones » – pourrait être de mettre en place une politique plus inclusive et multidirectionnelle, responsabilisant et autonomisant davantage les immigrants dans leur processus d'intégration, comme cela a été le cas, par exemple, pour un projet réussi en services de garde francophones à Ottawa où, en consultation avec les communautés culturelles, on a abandonné la formule traditionnelle des « 7 à 5 » pour mieux répondre aux besoins de la clientèle immigrante dont les horaires de travail étaient souvent irréguliers (Andrew, 2008).

ANNEXE

Annexe 1 : Questionnaire

Parcours d'intégration des nouveaux arrivants à la communauté francophone d'Ottawa

Partie A : Information personnelle

Cochez ☒ ou inscrivez les réponses.

MON PROGRAMME : CLIC ☐ CLNA ☐ FLAP ☐ AUTRE ☐

1. Profil socio démographique

Sexe : _____

Âge : _____

Pays d'origine : _____

Statut marital : célibataire ☐ marié(e) ☐ divorcé (e) ☐ veuf/veuve ☐ autre ☐

Durée de séjour dans la région d'Ottawa :

Moins de 3 mois ☐

Moins de 6 mois ☐

Moins d'un an ☐

Moins de 3 ans ☐

Moins de 5 ans ☐

Plus de 5 ans ☐

Nombre d'années de scolarité : _____

Dernier diplôme reçu : _____

Profession dans votre pays d'origine : _____

Métier que vous exercez au Canada maintenant : _____

2. Langue(s)

Langue(s) maternelle(s) : _____

Langue(s) officielles ou nationales de votre pays d'origine : _____

Langue(s) dans laquelle vous avez étudié : _____

Formations et diplômes complétés en français :

Avant l'arrivée au Canada : _____

Au Canada : _____

Langue(s) d'usage au Canada :

En milieu de travail : _____

Dans la vie sociale : _____

En famille : _____

Dans le tableau suivant, veuillez évaluer votre connaissance du français.
Cochez la réponse. ☒

Ma connaissance du français	est très bonne	est fonctionnelle	est faible
quand on me parle...			
quand je parle...			
quand je lis....			
quand j'écris....			

Dans le tableau suivant, veuillez évaluer votre connaissance de l'anglais ou des autres langues.
Cochez la réponse. ☒

Ma connaissance de...	est très bonne	est fonctionnelle	est faible
l'anglais			
(identifiez la langue)			
(identifiez la langue)			
(identifiez la langue)			

Indiquez les principales raisons pour lesquelles vous suivez les cours de français :

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____

Partie B : Parcours d'intégration et contact avec le français et les francophones à Ottawa

1. Contacts avec la langue française à Ottawa.

Dans quels contextes utilisez-vous le français ?

Cochez la réponse: ☒

Dans la vie sociale ou en famille :	Régulièrement	Occasionnellement	Jamais
J'écoute la télévision en français. Indiquez les chaînes télévisées connues : _____			
Je lis des livres en français. Indiquez lesquels : _____			
J'écoute de la musique francophone. Indiquez laquelle : _____			
Je regarde des films en français. Indiquez lesquels : _____			
Je consulte les pages web en français.			
Je parle français avec mes amis.			
Je parle français avec mes collègues au travail.			
Je parle français avec les membres de ma famille.			
Je parle français avec les membres de ma communauté.			
Je parle français lorsque j'utilise des services à la clientèle (tels que la banque, les magasins).			
Je parle français avec mes collègues en dehors de la classe.			
Autre (précisez) :			
Au travail :			
Je parle français avec les superviseurs.			
Je parle français avec mes collègues de travail.			
Je parle en français avec les clients.			
Je lis en français.			
J'écris en français.			
Je consulte les pages web en français.			
Autre (précisez) :			

2. Contacts avec les institutions francophones à Ottawa.

Quels organismes, services et activités francophones connaissez-vous et utilisez-vous à Ottawa?

Cochez la réponse: ☒

	J'ai été en contact avec cet organisme/service/activité	Je sais qu'il existe, mais je n'ai pas été en contact avec cet organisme/service/activité	Je ne connais pas l'existence de cet organisme/service/activité
École francophone			
Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)			
Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO)			
Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO)			
Caisses populaires Desjardins de la région d'Ottawa			
Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)			
L'hôpital Montfort			
Le Patro d'Ottawa			
Festival franco-ontarien			
Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques			
Autres (précisez lesquels) :			

3. Contacts avec l'aide à l'intégration à Ottawa

Depuis votre arrivée à Ottawa, à quels services d'aide à l'intégration avez-vous eu affaire?

Cochez la réponse. ☒

	EN FRANÇAIS	EN ANGLAIS	J'ai bénéficié des services de cet organisme	Je sais qu'il existe, mais je n'ai pas fait appel à cet organisme	Je ne connais pas l'existence de cet organisme
Organisme Communautaire des Services aux Immigrants d'Ottawa (OCISO)					
Le Conseil Ontarien des Organismes de Services aux Immigrants					
Programme d'Établissement et d'Adaptation des Immigrants (PEAI)					
Le Réseau Ontarien des Organismes pour le Développement de l'Employabilité (ROODE)					
Service Immigration Canada					
Le Consortium of Agencies Serving Internationally-Trained Professionals (CASIP)					
Programme Canadien d'Intégration des Immigrants (PCII)					
Ottawa Local Immigration Partnership (OLIP)					
Immigration Women Services Ottawa (IWSO)					
Autres (précisez lesquels) :					

BIBLIOGRAPHIE

- ANDREW, Caroline (2008). « La Ville d'Ottawa et l'immigration francophone », dans Chedly Belkhodja (dir.), *Thèmes canadiens : immigration et diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, Montréal, Association d'études canadiennes, p. 65-68.
- BELKHODJA, Chedly (dir.) (2008). *Thèmes canadiens : immigration et diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, Montréal, Association d'études canadiennes.
- BISSON, Ronald, Patricia AHOANSOU et Charles DRAPER (2009). *État des lieux de l'immigration d'expression française à Ottawa*, Ottawa, Ronald Bisson et associés.
- BOHNERT, Nora, Jonathan CHAGNON et Patrice DION (2015). *Projections démographiques pour le Canada (2013 à 2063), les provinces et les territoires (2013 à 2038)*, produit n° 91-520-X au catalogue, Ottawa, Statistique Canada.
- BOYD, Monica, et Michael VICKERS (2000). « 100 Years of Immigration in Canada: Canadian Social Trends », catalogue n° 11-008, Ottawa, Statistique Canada, p. 2-12.
- CANADA. COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES (2015). *Portrait des groupes de langues officielles de la région d'Ottawa*, Ottawa, Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.
- CANADA. MINISTÈRE DE CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION (2003). *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, Ottawa.
- CANADA. MINISTÈRE DE CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION (2006). *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, Ottawa.
- CANADA. MINISTÈRE DE CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION (2009). *Plan d'action 2009-2013 : mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles*, Ottawa.
- CANADA. MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN (2008). *Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013*, Ottawa.
- CANADA. MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN (2013). *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés*, Ottawa.
- CANADA. PARLEMENT (1967). *Règlement sur l'immigration. Bibliothèque et Archives Canada. "Immigration Act, Immigration Regulations, Part 1, Amended" RG2-A-1-a, vol. 2380, PC1967-1616, August 16 1967*, [En ligne] [<http://www.quai21.ca/recherche/histoire-d-immigration/reglement-sur-l-immigration-decret-du-conseil-cp-1967-1616-1967>] (20 janvier 2016).
- CANADA. PARLEMENT (2001). *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, LC 2001, c 27, [En ligne] [<http://canlii.ca/t/69jj0>] (19 février 2016).

- CARDINAL, Linda (2015). « State Tradition and Language Regime in Canada », dans Linda Cardinal et Selma Sonntag (dir.), *State Traditions and Language Regimes*, Kingston, McGill-Queen's University Press, p. 29-43.
- CARDINAL, Linda, Helaina GASPARD et Rémi LÉGER (2015). « The Politics of Language Roadmaps in Canada: Understanding the Conservative Government's Approach to Official Languages », *Canadian Journal of Political Science = Revue canadienne de science politique*, p. 1-23.
- CARON-MALENFANT, Éric, André LEBEL et Laurent MARTEL (2010). *Projections de la diversité de la population canadienne 2006 à 2031*, produit n° 91-551-X au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie.
- CHONG, Michael D. (2015). *L'immigration : un outil pour assurer la vitalité et l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire : rapport du Comité permanent des langues officielles*, Ottawa, Chambre des communes Canada, 41^e législature, 2^e session.
- CHURCHILL, Stacy (2011). « Redefining Language Policy as a Discipline », *OLBI Working Papers*, vol. 3, p. 63-67.
- CONSEIL DE PLANIFICATION SOCIALE D'OTTAWA (2010). *Profil des immigrants francophones à Ottawa selon le recensement de 2006*, Ottawa, Ville d'Ottawa.
- CORBEIL, Jean-Pierre (2014). *Document de travail sur la définition statistique de la population de langue française au Canada*, Ottawa, Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.
- CORBEIL, Jean-Pierre, Claude GRENIER et Sylvie LAFRENIÈRE (2006). *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*, produit n° 91-548-X au catalogue, Ottawa, Statistique Canada.
- FARMER, Diane (2008). « L'immigration francophone en contexte minoritaire : entre la démographie et l'identité », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Québec, Éditions Fides, p. 121-159.
- FRASER, Graham, et François BOILEAU (2014). *Agir maintenant pour l'avenir des communautés francophones : pallier le déséquilibre en immigration*, Ottawa, Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.
- GALLANT, Nicole (dir.) (2010). *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada*, Ottawa, Ministère du Patrimoine canadien.
- GALLANT, Nicole, et Chedly BELKHODJA (2005). « Production d'un discours sur l'immigration et la diversité par les organismes francophones et acadiens au Canada », *Études ethniques au Canada*, vol. 37, n° 3, p. 35-38.
- GILBERT, Anne, et Marc BROUSSEAU (2011). « La frontière asymétrique : Franco-Ontariens et Anglo-Québécois dans la région de la Capitale Nationale », *The Canadian Geographer*, vol. 55, n° 4, p. 470-489.
- GILBERT, Anne, et al. (2014). *La frontière au quotidien : expériences des minorités à Ottawa-Gatineau*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

- GILBERT, Anne, et Louisa VERONIS (2010). « Le meilleur des deux mondes : l'expérience géographique des immigrants francophones d'Afrique centrale dans la région d'Ottawa-Gatineau », dans Nicole Gallant (dir.), *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada*, Ottawa, Ministère du Patrimoine canadien, p. 38-40.
- HOULE, René, Daniel PEREIRA et Jean-Pierre CORBEIL (2014). *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2011)*, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada.
- JEZAK, Monika, et Enrica PICCARDO (2017). « *Canadian Language Benchmarks (CLB) and Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC)* – Canadian Language Framework in the Era of Glocalization », dans Monika Jezak (dir.), *20 Years of the Canadian Language Framework of Reference for Adult Immigrants: Policy, Research and Practice*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- LACHAPELLE, Réjean, et Jean-François LEPAGE (2011). *Les langues au Canada : recensement de 2006*, Ottawa, Ministère du Patrimoine canadien et Statistique Canada.
- LANGLOIS, André, et Anne GILBERT (2008). « La population "intégrée" à la francophonie torontoise : mesure et géographie », dans Chedly Belkhadja (dir.), *Thèmes canadiens : immigration et diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, Montréal, Association d'études canadiennes, p. 69-74.
- LI, Peter (2000). *Cultural Diversity in Canada: The Social Construction of Racial Differences*, Ottawa, Ministère de la Justice Canada.
- MARTEL, Laurent (2015). « Changements récents dans les tendances démographiques au Canada », dans *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue, Ottawa, Statistique Canada.
- QUELL, Carsten (2008). « Recherches sur la nouvelle diversité des communautés francophones en situation minoritaire », dans Chedly Belkhadja (dir.), *Thèmes canadiens : immigration et diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, Montréal, Association d'études canadiennes, p. 7-9.
- STATISTIQUE CANADA (2017a). *Recensement en bref : diversité linguistique et pluri-linguisme au sein des foyers canadiens*, [En ligne], [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016010/98-200-x2016010-fra.cfm>] (11 décembre 2017).
- STATISTIQUE CANADA (2017b). *Recensement en bref : le français, l'anglais et les minorités de langue officielle au Canada*, [En ligne], [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016011/98-200-x2016011-fra.cfm>] (11 décembre 2017).
- TOMASSIN, Dominique (2007). *L'immigration Francophone dans les communautés en situation minoritaire – État de la recherche*, Ottawa, Ministère du Patrimoine canadien.
- VIOLETTE, Isabelle (2008). « Peut-on faire une sociolinguistique de l'immigration francophone? », dans Chedly Belkhadja (dir.), *Thèmes canadiens : immigration et diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, Montréal, Association d'études canadiennes, p. 83-87.

WEISS, Carol (1982). « Policy research in the context of diffuse decision-making », dans Denis Kallen, *et al.* (dir.), *Social Science Research and Public Policy-Making: A Reappraisal*, Windsor, Nelson, p. 288-321.